

DÉPART
18:25

PAR CHÈQUE-VACANCES



Une aide qui finance

75% du coût de mes vacances* ?

AVEC DÉPART 18:25,
C'EST OÙ JE VEUX, QUAND JE VEUX ;)

Toutes les infos sur
depart1825.com

* dans la limite de 200 € avec 50 € minimum à votre charge (après déduction de l'aide).
Voir conditions sur depart1825.com

Suivez toute l'actualité
du programme Départ 18:25 !



Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex - Établissement public industriel et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 326 817 442 - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : MAIF.
Photos ©Getty Images, ©Shutterstock. Réalisation : Compos Juliot. Imprimé par nos soins.
Ne pas jeter sur la voie publique.




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


ancv